

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet. : Délégation de signature
Correspondant financier du GIS Unisciel:

ARRETE N° 2016-71

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 712-2 et R719-79 et suivants;

Vu les statuts de l'Université de Lille 1 ;

Arrête

Article 1 :

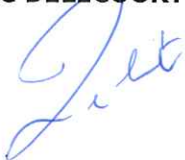
Délégation de signature est accordée, à compter du 28 mai 2016, à Monsieur Philippe DELECOURT, correspondant financier du groupement d'intérêt scientifique UNISCIEL, à l'effet :

- d'engager, liquider et mandater, au nom du président de l'université, les dépenses d'un montant inférieur ou égal à 500,00 euros entrant dans le cadre de l'exécution propre à son groupement ;
- d'émettre et de signer les ordres de mission des personnels liés au financement de cette mission par ledit groupement ; cette délégation étant accordée sous réserve des compétences, propres ou déléguées, du directeur de la structure ou composante d'affectation des personnels en matière d'autorisation d'absence ;
- d'engager et liquider les frais de mission des personnels prévus à l'alinéa précédent.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature
valant visa de la présente délégation
Philippe DELECOURT



Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université Lille 1

